

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



Version # Date d'établissement:

Page 1 de 7
Date d'impression:

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: 3 WAY TRAP PHERO PACK – MÉLANGE ADHÉSIF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Mélange adhésif pour la fabrication de pièges adhésifs à insectes.

Usages non recommandés:

Usages différents de ceux recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise: **Mylva, S.A.**
Adresse: Via Augusta, 48, 6^o 2^a
Ville: 08006 - Barcelona
Province ou région: Barcelona
Numéro de Téléphone: +34 934153226
Fax: +34 934156344
E-mail: mylva@mylva.eu
Web: <https://mylva.es/>

1.4 Numéro d'appel d'urgence: + 34 934153226 (Disponible seulement en horaire de bureaux; Lundi-Vendredi; 08:00-16:00)
ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:

Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon le règlement CE 1272/2008 (CLP).

2.2 Éléments d'étiquetage.

Étiquetage conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:

Pictogrammes: -
Mention d'avertissement: -
Mentions de danger: -
Conseils de prudence: -
Phrases EUH: -
Substances actives: -

2.3 Autres dangers.

Aucun PBT, vPvB ou perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0,1\%$
Autres risques : Aucun autre risque.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Substances.

Pas applicable.

3.2 Mélanges.

Description : Adhésif thermofusible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



Version # Date d'établissement:

Page 2 de 7
Date d'impression:

Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règlement (CE) No. 1272/2008, une limite d'exposition professionnelle leur est assignée, elles sont classifiées comme PBT/vPvB ou figurent sur la liste des substances candidates: Aucun.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS.

4.1 Description des mesures de premiers secours.

En cas d'inhalation.

Amener la personne blessée à l'air libre et la maintenir au repos et couvert.

En cas de contact avec les yeux.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau.

Laver soigneusement à l'eau et au savon.

En cas d'ingestion.

Ne faire vomir sous aucun prétexte. CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Aucun.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Traitement : Aucun.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1 Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés:

Tout le matériel de lutte contre l'incendie est approprié.

Moyens d'extinction inappropriés:

Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion. La combustion produit une fumée épaisse.

5.3 Conseils aux pompiers.

Utiliser un équipement respiratoire approprié. Récupérez séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne le rejetez pas dans le réseau d'égouts. Si possible du point de vue de la sécurité, retirez immédiatement les conteneurs non endommagés de la zone.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Utiliser des dispositifs de protection individuels. Emmenez les gens dans un endroit sûr. Consultez les mesures de protection énoncées aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement.

Empêcher le produit de pénétrer dans le sol/sous-sol. Empêchez-le de pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Conservez l'eau de lavage contaminée et jetez-la. En cas de fuite ou de pénétration de gaz dans un cours d'eau, le sol ou le système d'égouts, informer les autorités compétentes. Matériel approprié pour la collecte : absorbant, matière organique, sable.

-À la suite de la page suivante.-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



3 WAY TRAP PHERO PACK – MÉLANGE ADHÉSIF

Version # Date d'établissement:

Page 3 de 7
Date d'impression:

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Laver abondamment à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques.

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Se référer également à la section 8 pour les dispositifs de protection recommandés. Ne pas manger ni boire pendant le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Matières incompatibles : Aucune en particulier.

Indications pour les locaux : Locaux suffisamment ventilés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Pas d'utilité particulière.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 Paramètres de contrôle.

Il n'existe aucune limite d'exposition professionnelle disponible.

Valeurs limites d'exposition DNEL : N.A.

Valeurs limites d'exposition PNEC : N.A.

8.2 Contrôles de l'exposition.

Protection respiratoire : Non nécessaire pour une utilisation normale.

Protection des mains : Aucune précaution particulière n'est requise pour une utilisation normale.

Protection des yeux : Non requise pour une utilisation normale. Dans tous les cas, opérer selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau : Gants résistant aux températures élevées. Le matériau des gants doit être imperméable et stable au produit/substance/formulation.

Risques thermiques : Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale : Aucun

Contrôles techniques appropriés : Aucun

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique: solide

Couleur: Jaune clair

Odeur: Aucune

Seuil olfactif: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Point de fusion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Point de congélation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >200°C

Inflammabilité: >200°C

Limites inférieure d'explosion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Limites supérieure d'explosion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

-À la suite de la page suivante.-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



3 WAY TRAP PHERO PACK – MÉLANGE ADHÉSIF

Version # Date d'établissement:

Page 4 de 7
Date d'impression:

Point d'éclair: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Température d'auto-inflammation: Pas auto-enflammable.
Température de décomposition: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
pH:
Viscosité cinématique: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Solubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Hydro solubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Liposolubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Pression de vapeur: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Densité absolue:
Densité relative:
Densité de vapeur relative: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Caractéristiques des particules: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

9.2 Autres informations.

Viscosité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Propriétés explosives: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Propriétés comburantes: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Point de goutte: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Scintillation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

10.1 Réactivité.

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique.

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun.

10.4 Conditions à éviter.

Stable dans des conditions normales.

10.5 Matières incompatibles.

Aucun en particulier.

10.6 Produits de décomposition dangereux.

Aucun.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008.

Aucune donnée disponible sur le produit testé.

a) toxicité aiguë;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

-À la suite de la page suivante.-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



3 WAY TRAP PHERO PACK – MÉLANGE ADHÉSIF

Version # Date d'établissement:

Page 5 de 7
Date d'impression:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0,1\%$

Autres informations

Il n'existe pas d'information disponible sur d'autres effets indésirables sur la santé.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

12.1 Toxicité.

Utiliser avec des techniques de travail appropriées, en évitant la dispersion du produit dans l'environnement.

Mélange adhésif pour piège 3 VOIES

Non classé pour les risques environnementaux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité.

Il n'existe aucune information disponible concernant la biodégradabilité des substances présentes.

Aucune information n'est disponible concernant la dégradabilité des substances présentes.

Aucune information n'est disponible sur la persistance et la dégradabilité du produit.

12.3 Potentiel de bioaccumulation.

Aucune information n'est disponible sur la bioaccumulation du produit.

12.4 Mobilité dans le sol.

Aucune information n'est disponible sur la mobilité du produit dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Substances vPvB : Aucune - Substances PBT : Aucune

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien.

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0,1\%$

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



3 WAY TRAP PHERO PACK – MÉLANGE ADHÉSIF

Version # Date d'établissement:

Page 6 de 7
Date d'impression:

12.7 Autres effets néfastes.

Il n'existe aucune information disponible sur d'autres effets néfastes sur l'environnement.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Récupérez si possible. Opérer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Informations supplémentaires sur l'élimination :

Ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères. Ne pas entrer dans les égouts. L'incinération standard dans des conditions contrôlées est la méthode d'élimination privilégiée. Les incinérateurs doivent être adaptés à l'élimination des déchets chimiques dangereux.

Catalogue européen des déchets :

08 04 10 déchets d'adhésifs et de produits d'étanchéité, autres que ceux du point 08 04 0

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification.

Ce n'est pas dangereux dans le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU.

Ce n'est pas dangereux dans le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport.

Ce n'est pas dangereux dans le transport.

14.4 Groupe d'emballage.

Ce n'est pas dangereux dans le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement.

Ce n'est pas dangereux dans le transport.

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

Ce n'est pas dangereux dans le transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI.

Ce n'est pas dangereux dans le transport.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Dir. 98/24/CE (Risques liés aux agents chimiques lors des travaux) ; Dir. 2000/39/CE (Valeurs limites d'exposition professionnelle) ; Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) ; Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) ; Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (UE) n. 758/2013 ; Règlement (UE) no. 2020/878 ; Règlement (UE) no. 286/2011 (ATP 2 CLP) ; Règlement (UE) no. 618/2012 (ATP 3 CLP) ; Règlement (UE) no. 487/2013 (ATP 4 CLP) ; Règlement (UE) no. 944/2013 (ATP 5 CLP) ; Règlement (UE) no. 605/2014 (ATP 6 CLP) ; Règlement (UE) no. 2015/1221 (ATP 7 CLP) ; Règlement (UE) no. 2016/918 (ATP 8 CLP) ; Règlement (UE) no. 2016/1179 (ATP 9 CLP) ; Règlement (UE) no. 2017/776 (ATP 10 CLP) ; Règlement (UE) no. 2018/669 (ATP 11 CLP) ; Règlement (UE) no. 2018/1480 (ATP 13 CLP) ; Règlement (UE) no. 2019/521 (ATP 12 CLP) ; Règlement (UE) no. 2020/217 (ATP 14 CLP) ; Règlement (UE) no. 2020/1182 (ATP 15 CLP) ; Règlement (UE) no. 2021/643 (ATP 16 CLP) ; Règlement (UE) no. 2021/849 (ATP 17 CLP) ; Règlement (UE) no. 2022/692 (ATP 18 CLP).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



3 WAY TRAP PHERO PACK – MÉLANGE ADHÉSIF

Version # Date d'établissement:

Page 7 de 7
Date d'impression:

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues, conformément à l'Annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) et modifications ultérieures :

Restrictions liées au produit : Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues : Restriction 57, Restriction 75

Le cas échéant, référence est faite aux réglementations suivantes : Directive 2012/18/UE (Seveso III) ; Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents) ; Dir. 2004/42/CE (directive COV)

Dispositions de la directive UE 2012/18 (Seveso III) : Catégorie Seveso III selon l'annexe 1, partie 1 – Aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Il n'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique du produit.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS.

Cette fiche a été revue dans toutes ses sections conformément au Règlement 2020/878. Ce document a été préparé par une personne compétente ayant reçu une formation appropriée

Principales sources bibliographiques :

ECDIN : Réseau de données et d'informations sur les produits chimiques environnementaux, Centre commun de recherche, Commission des Communautés européennes

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS de SAX, 8e éd., Van Nostrand Reinold

Les informations détaillées ici sont basées sur nos connaissances à la date indiquée ci-dessus. Il se réfère exclusivement au produit indiqué et ne constitue pas une garantie de qualités particulières. L'utilisateur doit s'assurer de l'adéquation et de l'exactitude de ces informations par rapport à l'usage spécifique qui sera fait du produit.

Cette carte annule et remplace toutes les éditions précédentes.

Abréviations et acronymes utilisés :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

CAS : Chemical Abstracts Service (de l'American Chemical Society).

CLP : Classification, étiquetage, emballage.

DNEL : niveau dérivé sans effet.

EINECS : Catalogue Européen des Substances Chimiques Commercialisées.

ETA : Estimation de la toxicité aiguë

ETAmix : Estimation de la toxicité aiguë (mélanges)

GefStoffVO : Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS : Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetage des Produits Chimiques.

IATA : Association du transport aérien international.

IATA-DGR : Normes appliquées aux marchandises dangereuses par « l'Association du Transport Aérien International » (IATA).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI : Instructions techniques de « l'Organisation de l'aviation civile internationale » (OACI).

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI : Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt : Coefficient d'explosion.

CL50 : Concentration létale pour 50 % de la population exposée.

DL50 : Dose mortelle pour 50 % de la population exposée.

PNEC : Concentration prévue sans effet.

RID : Règles relatives au transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer.

STEL : Niveau d'exposition à court terme.

STOT : Toxicité spécifique dans certains organes.

TLV : Valeur limite seuil.

TWA : moyenne pondérée dans le temps

WGK : Classe de pollution des eaux (Allemagne).

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle. Le produit doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.